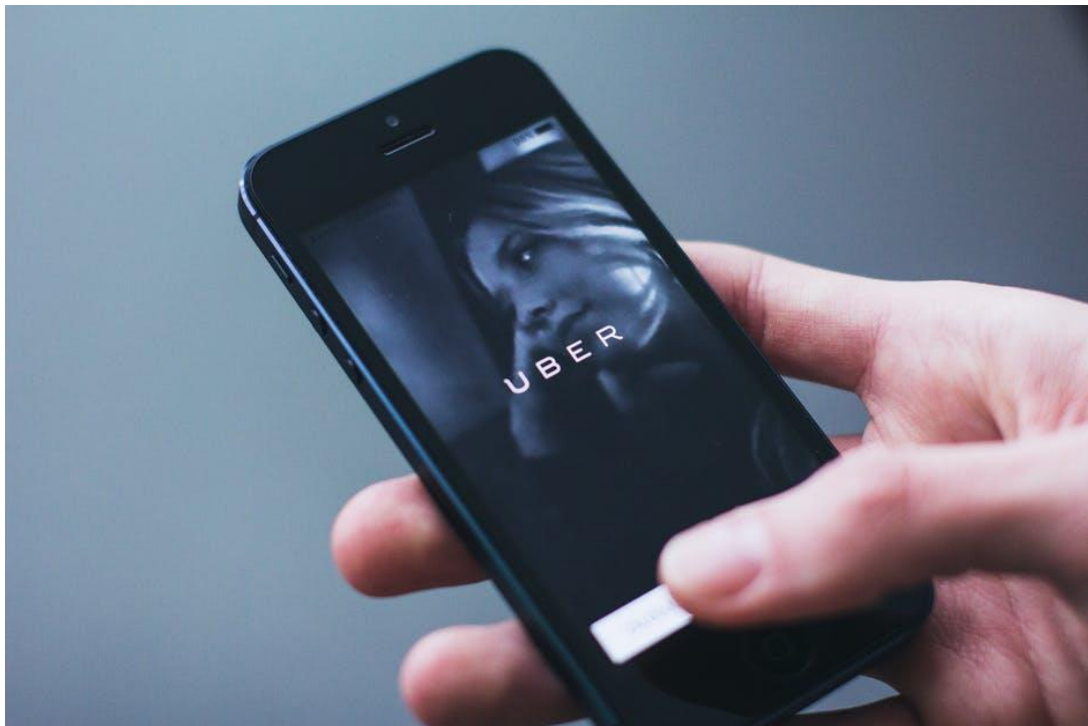


ANALYSE

FPS - 2018

L'ubérisation de la société Vs www.laluttedesclasses.com



Femmes Prévoyantes Socialistes
www.femmesprevoyantes.be



L'ubérisation de la société Vs www.laluttedesclasses.com-FPS 2018

Rosine Herlemont

Secrétariat général des FPS
rosine.herlemont @solidaris.be

Editrice responsable: Xénia Maszowez, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.
Tel : 02/515 04 01



En tant que mouvement féministe de gauche, il nous paraissait important d'aborder une question sociale, liée à l'emploi. Cependant, faute de données statistiques suffisantes, nous ne faisons exceptionnellement pas l'analyse spécifique de la problématique sous l'angle du genre.

Le terme *ubérisation* renvoie à différentes appellations, tantôt *économie de service à la demande*, tantôt *économie de partage* ou *économie collaborative*, tantôt encore *économie de post salariat*. L'ubérisation se présente comme la plus grande révolution sociétale depuis la révolution industrielle du milieu du 19^{ème} siècle, celle qui, bouleversant les relations sociales, va libérer le travail et émanciper l'individu grâce aux nouvelles technologies numériques. La réalité est beaucoup moins rose puisque l'ère de l'ubérisation entraîne, de fait, le monde du travail vers une situation qui prévalait avant la construction lente et difficile de l'état social de bien-être¹, opérant un retour spectaculaire au cœur du 19^{ème} siècle, à l'époque du *travail à la tâche*². L'exploitation de l'être humain et la précarisation sociale caractérisent, en effet, l'organisation du travail présentée comme innovante en cette aube du 21^{ème} siècle. Ce que la mondialisation de l'économie et les politiques néo-libérales qui l'accompagnent tentent de faire depuis quatre décennies : l'érosion progressive de la sécurité sociales, le démantèlement du droit social, l'allongement du temps de travail, la répartition de moins en moins équitable entre revenus du capital et revenus du travail, l'évasion fiscale, etc., l'ubérisation pourrait l'entraîner beaucoup plus rapidement...

Après avoir abordé par le détail le fonctionnement de l'ubérisation et ses conséquences, après avoir replacé le phénomène dans le contexte économique global, nous en viendrons brièvement aux perspectives que peuvent ouvrir les nouvelles technologies dans la construction d'une nouvelle société postindustrielle. Il serait aussi absurde de renoncer à l'économie numérisée que de nier les bienfaits qu'a apporté la machine à vapeur dans la production des biens et des services au milieu du 19^{ème} siècle... Les améliorations technologiques et l'allègement du travail qui en résulte pourraient être mis à profit pour, dans le cadre d'une société écosocialiste et écoféministe³, sortir de l'aliénation

¹ Nous préférons cette expression empruntée à l'anglais (*Welfare state*) à celle d'état providence, appelée ainsi en France par ses détracteurs libéraux. Cet état se caractérise par une sécurité sociale de plus en plus développée, une diminution constante du temps de travail, des services publics en extension et est financé par une fiscalité progressive permettant une répartition plus juste des richesses produites. Le salariat en est le pivot.

² Lorsque la machine à coudre mobile a été inventée, les ouvrières de la confection furent renvoyées à domicile pour coudre les vêtements. Mises en concurrence entre elles, elles étaient payées à la pièce au moindre coût. Le patron brisait ainsi toute solidarité entre elles. Ce mode de production fut étendu à d'autres domaines industriels.

³ Voir notre étude : « *Écoféminisme et écosocialisme, les femmes au cœur du changement ?* » <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Etude2017-ecofeminsime-web.pdf>



que constitue le salariat dans un contexte ultra-capitaliste tout en orientant la production vers le bien commun dans le respect de la biosphère.

Uber, grand séducteur !

L'entreprise *Uber* naît en 2009 à San Francisco sous la forme d'une plate-forme internet mettant en relation directe les consommatrices/teurs et les prestataires de services. Il s'agit, en l'occurrence du transport automobile individuel de personnes en milieu urbain. Le service est appelé VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur). L'accès à la plate-forme est gratuit pour la/le consommatrice/teur. Elle lui permet, via un smartphone ou une tablette, de géolocaliser rapidement le VTC disponible le plus proche de sa position en ville. La/le client-e paie la commission électroniquement à la plate-forme qui en reverse 75% à la/au conductrice/teur lorsque le trajet est terminé. Cette/ce dernière/er n'est pas une/un salarié-e de la société mais une/un autoentrepreneuse/eur avec laquelle/lequel la société *Uber* sous-traite. Elle/il est, à la fois, travailleuse/eur et propriétaire de ses moyens de production qui se résument à une automobile, un smartphone, une tablette ou un équivalent et une connexion internet. Elle/il doit s'assurer lui-même contre les risques (accident, maladie ou blessure) et verser des primes pour se ménager une retraite par capitalisation⁴. C'est également à elle/lui qu'incombent les frais d'énergie, d'entretien et de renouvellement de son véhicule. L'entreprise-mère (sous-traitante), *Uber*, est virtuelle. Elle dispose d'un algorithme⁵ informatique permettant de géolocaliser rapidement les offreuses/eurs et les demandeuses/eurs de service et de les mettre en relation. Son moyen de production est difficilement localisable car il se confond avec les marchés⁶ au sein desquels l'entreprise est implantée. Elle demande un minimum de main d'œuvre et échappe aisément aux impôts nationaux en fixant arbitrairement ses sièges sociaux dans des paradis fiscaux.

⁴ Système par lequel le retraité se paie sa pension sur le capital qu'il s'est constitué tout au long de sa vie d'actif. Il s'oppose au système de **répartition** de la sécurité sociale où ce sont les actifs qui paient les pensions des plus âgés par prélèvement sur leur salaire, sous forme de cotisations.

⁵ Ensemble complexe d'opérations permettant de résoudre un problème.

⁶ En économie, on définit traditionnellement le marché comme le lieu de rencontre de l'offre et la demande. En principe, c'est lui qui fixe les prix des biens et des services échangés. En l'occurrence, ici, c'est *Uber* qui fixe les prix !



Très rapidement, *Uber* a conquis la planète en s'imposant dans les grandes villes du monde entier. On estime aujourd'hui son chiffre d'affaire à 6,5 milliards \$ alors qu'il était encore à 495 millions en 2014. Toutefois, l'entreprise est actuellement provisoirement déficitaire. En cause, les procès intentés par les sociétés de taxis, comprenant de nombreuses/nombreux salarié-e-s et soumises, elles, à des législations très strictes. (Suite à cela, certaines villes ont pris des arrêtés de limitation voire d'interdiction des activités d'*Uber*.) En cause également, les recours en justice d'autoentrepreneuses/eurs s'estimant floué-e-s par la société-mère parfois suivis d'importants dédommagements. Enfin un investissement en Chine a occasionné des pertes importantes à l'entreprise de VTC américaine à cause de la réaction de concurrents locaux⁷. Cependant, les financements ne cessent d'affluer vers *Uber*, les investisseuses/eurs tablant sur de plantureux bénéfices futurs.

Le succès d'*Uber* s'explique par les prix intéressants qu'il peut pratiquer puisqu'il n'a pratiquement pas de salaires à payer ni de cotisations sociales à verser. De plus, les consommatrices/teurs sont séduit-e-s par la flexibilité et la rapidité de l'offre. Dès qu'elle/il exprime la demande de service, la/le client-e est satisfait-e en un temps record. Enfin, beaucoup de travailleuses/eurs sont séduit-e-s par l'autoentreprise de type *Uber* qui leur donne l'illusion de la liberté de travailler quand ils veulent et au rythme qu'ils veulent, bref d'échapper au lien de subordination qu'implique nécessairement le salariat.

C'est pourquoi, le modèle d'*Uber* s'est rapidement étendu à d'autres secteurs d'activités. D'abord, l'aide à domicile, la livraison, le nettoyage puis le logement touristique, les conseils juridiques, financiers, etc. C'est ce qu'on appelle l'ubérisation de l'économie. Tous les secteurs d'activités où la production de services prédomine sont susceptibles d'être ubérisés à un moment ou à un autre...

Uber, une nouvelle alternative ?

Bien que d'apparence révolutionnaire, l'alternative *Uber* constitue une forme d'exploitation que nous trouvons nécessaire de dénoncer.

À cet égard, le combat mené par les livreurs de repas préparés (souvent des pizzas) de la société *Deliveroo* à Paris et à Bruxelles paraît exemplaire. Les coursiers qui se sont mis plusieurs fois en grève

⁷ Le Figaro du 14 avril 2017



tentent de dénoncer la supercherie du lien qui les unit à la société qui les emploie. Ils exercent un métier particulièrement dangereux devant slalomer avec leur vélo le plus rapidement possible dans le trafic intense des grandes villes au péril de leur intégrité physique. Pour gagner un salaire de misère, mis en concurrence exacerbée, ils travaillent plus de cinquante heures par semaine ! Avec l'aide des organisations syndicales, ils ont intenté des recours devant les juridictions du travail de leur pays respectif pour faire reconnaître que le lien qui unit la maison-mère soustraitante et la multitude d'autoentrepreneuses/eurs soustraits n'est, en réalité, que du salariat déguisé détournant la législation sociale sur la protection du travail. En effet, les coursiers sont placés dans un lien de subordination aussi bien d'un point de vue technique que juridique et économique : leur inscription à la plate-forme les astreint à une obligation d'exclusivité ; ils reçoivent une formation obligatoire, des recommandations qu'ils doivent suivre à la lettre ; ils doivent acheter à leur frais, un matériel bien déterminé : tenue de travail, sac à dos, smartphone et vélo (parfois scooter) ; le pourcentage que perçoit la plate-forme sur le prix de la course n'est pas négocié ; ils sont suivis et surveillés en temps réel par GPS ; sollicités sans relâche ; contrôlés, évalués, notés grâce aux retours des clients et sanctionnés au besoin par un retrait de planning, notamment s'ils refusent un certain nombre de courses. Les recours sont actuellement pendants devant les diverses juridiction. Ils ont déjà obtenu une première (petite) victoire : l'obligation pour *Délieveroo* de payer aux coursiers une assurance privée contre les accidents du travail...⁸

Aujourd'hui, même si le phénomène d'ubérisation tend à se répandre dans le monde entier, il ne faudrait pas non plus lui donner une importance qu'il n'a pas. L'emploi global reste salarié et le travail à la demande très minoritaire. Le salariat, malgré les souffrances bien réelles qu'il peut occasionner à la travailleuse/ au travailleur, garde son attractivité. C'est que le mouvement ouvrier a pu conquérir, tout au long du 20^{ème} siècle, une série importante de contreparties à la subordination et à l'aliénation de la force de travail qu'il implique. Ainsi, le travail salarié est censé donner accès à un revenu sécurisé en général suffisant pour s'offrir une vie sociale satisfaisante, il donne accès à l'assurance maladie et invalidité pour la famille, à la retraite et, au besoin, à des indemnités de chômage. Mais, il offre aussi

⁸ Mediapart des 19 et 27 mars, 8 juin et 12 juillet 2018 www.mediapart.fr



une insertion sociale et citoyenne⁹ ainsi qu'*une participation à une communauté de travail qui fait sens*¹⁰.

Un autre modèle est possible

Toutefois, ignorer les bouleversements qu'apportent les nouvelles technologies numériques sur le mode de production et par conséquent sur les conditions de vie des travailleuses/eurs serait une lourde erreur. Le remplacement de l'être humain par la machine dans les tâches industrielles les plus pénibles, ingrates et répétitives est une bonne chose s'il s'accompagne d'une réduction collective du temps de travail sans perte de salaire¹¹. Il permettrait de repenser la force de travail vers plus d'inventivité et de créativité en améliorant ainsi la possible réalisation de soi par le travail. Les plateformes numériques peuvent constituer une ressource infinie pour le bien-être collectif si elles sont dirigées vers les besoins sociaux, culturels et économiques les plus utiles que ce soit en matière de formation, de mobilité, de développement durable et écologique¹². Ces plateformes pourraient revêtir la forme de coopératives¹³ ou de structures autogérées.

Bref, les alternatives existent et elles sont nombreuses. Il faut, pour cela, que la gauche politique puisse s'unir et créer un rapport de force suffisant en faveur des travailleuses/eurs en opposition au capitalisme exacerbé et mortifère. La lutte des classes n'est pas morte contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire ! Elle peut prendre simplement d'autres formes.

Rien n'est impossible, c'est une des leçons que nous apprend l'histoire.

⁹ À cet égard, l'accès pour les femmes à un travail salarié équivalent à celui des hommes est et reste une revendication féministe importante.

¹⁰ *Imaginer un salariat sans subordination*, Danielle Linhart, Le Monde Diplomatique, juillet 2017, P. 20 et 21

¹¹ Ce qui permettrait de réorienter équitablement les gains de productivité vers les revenus du travail. Voir notre analyse : <http://www.femmesprevoyantes.be/2017/01/27/pourquoi-il-est-urgent-de-reduire-collectivement-notre-temps-de-travail/>

¹² Voir à cet égard, la création à Bruxelles de la plate-forme citoyenne de soutien aux réfugiés <http://www.bxlrefugees.be/>

¹³ *CoopCycle* est actuellement en gestation comme alternative équitable à *Deliveroo*, Mediapart du 5 octobre 2017 www.mediapart.fr



Bibliographie

Russell Géraldine « *Ce que cache exactement le nouveau mot ubérisation* », Le Figaro, 9/11/2015

Rolland Sylvain, « *Pourquoi Uber incarne tous les vices de la Silicon Valley* », La Tribune, 01/12/2017

Les Économistes Atterrés, « *Libérer le travail : oui mais pas comme ça !* », www.atteres.org , 30/06/2017

Cahez Patrick, « *Les travailleurs ubérisés exposés à des risques pour leur santé* », Blog : L'Europe sociale des droits de l'Homme, www.lefigaro.fr 13/01/2018,

Damgé Mathilde, « *De quoi l'ubérisation est-elle le nom ?* », Le Monde, 26/06/2015

« *L'auto-entreprise, dispositif de seconde zone qui fragilise des gens déjà fragiles* », www.regards.fr

Wartel Laurent, « *Uber a mis en place le rêve socialiste : rendre l'outil de production au travailleur !* », Le Monde de l'économie, 06/11/2017

Martin Jean-Philippe, « *Microentreprise, une machine à fabriquer des pauvres* », Le Monde Diplomatique, Décembre 2017, pages 18 et 19

Israël Dan « *CoopCycle, concurrent rêvé de Deliveroo* », , www.mediapart.fr 05/10/2017,

Israël Dan « *Chauffeurs VTC et livreurs à vélo bientôt un peu mieux traités* », www.mediapart.fr, 12/03/2018

Israël Dan et Delean Michel « *Avec Deliveroo, l'inspection de travail s'attaque à l'ubérisation* », www.mediapart.fr, 19/03/2018

Vallet Cédric, « *Un revers pour Deliveroo en Belgique* », www.mediapart.fr, 27/03/2017

Israël Dan « *Les coursiers à nouveau en grève pour leurs conditions de travail* », www.mediapart.fr, 12/07/2018

Israël Dan et Delean Michel « *Ubérisation, une enquête judiciaire ouverte sur Deliveroo* », www.mediapart.fr, 08/06/2018

Frémeaux Philippe interroge Grandguillaume Laurent, député PS « *Salariat et travail indépendant ont vocation à cohabiter* », Alternatives économiques, 01/01/2017

« *L'ubérisation du travail, nouveau défi social* », www.lepoint.fr, 09/08/2015

Antonin Céline, « *Les enjeux de l'économie des plates-formes* », Alternatives économiques, Hors-série, N° 114, 01/02/2018

Allègre Guillaume , « *Quand l'emploi s'ubérise* », Alternatives économiques, 02/08/2016



Vindt Gérard, « *Travail, au temps où la précarité était la règle* », Alternatives économiques, 22/06/2018

Linhart Danièle, « *Imaginer un salariat sans subordination* », Le Monde Diplomatique, juillet 2017, pages 20 et 21



QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

